

Grand Paris Express : la ligne 15 déclarée d'utilité publique

TRANSPORT — La ligne 15 Est du futur métro du Grand Paris Express, qui reliera Saint-Denis Pleyel à Champigny Centre, a été déclarée lundi d'utilité publique par arrêté préfectoral. Si la ligne 15 dans son ensemble sera longue de 75 kilomètres avec 36 gares, sa partie Est fera 23 kilomètres et comportera 12 gares. Elle représente un investissement de 3,5 milliards d'euros, avec 300.000 voyageurs quotidiens attendus. Elle doit être mise en service en 2025 entre Saint-Denis Pleyel et Rosny-Bois-Perrier, et en 2030 jusqu'à Champigny Centre.